

La Commune

ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2018 TRIMESTRE 3

On veut pas
mai 68,
on veut
1871

NUMÉRO

75

FÊTE DE LA
COMMUNE
29 SEPTEMBRE
2018 Voir en page 3

1871 : UN PEUPLE EN RÉVOLUTION

Le peuple était en mouvement au printemps de 1871. Il a pris le pouvoir le 18 mars pour instaurer une République sociale et démocratique.

Plurielle par essence, la Commune ne s'enferme dans aucun modèle et ouvre sur la modernité. Au printemps 1871, la parole se libère, et l'écrit aussi. C'est dans l'action que surgissent une pensée critique, une libération de l'esprit. Le peuple en mouvement donne sens à l'histoire, investit l'imaginaire, et ouvre sur tous les possibles.

L'utopie émancipatrice du Paris de 1871 passe par la conquête du pouvoir, par le peuple et pour le peuple. C'est la convergence de tous, blanquistes, proudhoniens, libertaires, républicains, internationalistes, dans un grand mouvement révolutionnaire.

Le peuple de Paris en mouvement est sans dirigeants, sans hiérarchie. Pour les communards, une République démocratique exige des mandataires issus du peuple, choisis par lui sur un programme et avec un mandat impératif, élus pour un temps limité et révocables en permanence. Il y a, dans ce mouvement populaire, une profonde volonté de démocratie et une grande aspiration à l'égalité, qui s'expriment dans l'effervescence démocratique des clubs et des sociétés populaires en 1871.

Retenons en trois exemples : l'émancipation du travail, l'émancipation des artistes, et l'émancipation des femmes.

Les communards luttent pour l'émancipation du travail et des travailleurs, pour le droit au travail et le droit du travail. Ils prônent l'élection de la direction et de l'encadrement dans les ser-

vices publics et les entreprises. Leur projet de généraliser les associations ouvrières, pour organiser le travail et la production, commence par la réquisition des ateliers abandonnés par leurs propriétaires. Il y avait de l'espoir en 1871 !

En 1871, les artistes se révoltent contre l'autorité et mènent une véritable lutte pour la liberté de l'art et l'égalité dans l'art. La Fédération des artistes, présidée par Gustave Courbet, défend l'égalité des droits entre les métiers d'art, et surtout la libre expression. L'art doit être débarrassé de toute tutelle étatique, de tous privilèges, et de tout favoritisme. En somme, la Fédération veut l'autogestion de l'art par les artistes.

Quant à l'irruption des femmes dans le mouvement social, c'est une expression de la dynamique populaire de 1871. Elles luttent pour l'émancipation et l'égalité. Et elles sont partout dans les luttes : dans les assemblées, dans la rue, et sur les barricades. Elles s'organisent ; elles revendiquent ; elles sont dans l'action.

Aujourd'hui, quand la démocratie représentative et ses institutions sont en crise, les idéaux et les valeurs de la Commune méritent d'être mis en avant afin d'orienter l'action citoyenne et d'inspirer les combats à venir.

MARC LAGANA

EN COUVERTURE

*Bombage
sur un mur de Paris
en mai 2018*



FÊTE DE LA COMMUNE 2018

SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018, DE 14H À 20H, PLACE DE LA COMMUNE, PARIS XIII^E
ANGLE DES RUES DE LA BUTTE-AUX-CAILLES ET DE L'ESPÉRANCE
MÉTROS PLACE D'ITALIE OU CORVISART.

LE SUBLIME AVENIR

Depuis 2006, nous avons pris l'habitude de nous retrouver en septembre, place de la Commune de Paris, pour fêter tous ensemble la révolution du printemps 1871.

Pendant 72 jours, elle a porté les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, par l'émergence du droit du travail et du droit au travail, de défense de l'intérêt général par l'extension des services publics, d'une démocratie où le Peuple n'abdique pas sa souveraineté, ouvrant ainsi la voie à une République moderne, laïque et sociale.

Dans la continuité du thème 2017 : « Peuple au pouvoir, pouvoir du peuple », notre fête 2018 met en avant celui de : « La Commune, un peuple en mouvement ».

Nous appelons toutes celles et ceux qui veulent résister aux atteintes aux droits sociaux et démocratiques, et lutter pour en conquérir de nouveaux, à s'y rassembler.

Non, l'Histoire ne s'est pas arrêtée ! Oui, l'avenir reste un chantier ouvert ! La Commune est vivante ! Ses actions affirment sa modernité et elle brille toujours comme une espérance.

En venant le 29 septembre commémorer cet espoir mis en chantier, vous manifesterez votre volonté de suivre les pas des communards.

PROGRAMME

14 h : **Nag'Airs (Malène et Fanchon)**

15 h : **Riton et son orgue de barbarie**

16 h : **Théâtre : Le Rendez-vous du 18 mars**

17 h : **Le trio L'Oreille fine**

18 h : **Intervention des Amies et Amis de la Commune**

18 h 30 : **Yvan Dautin**

Sur la fête, vous trouverez un stand de littérature, des tee-shirts, des objets de mémoire de la Commune et une buvette où nous aurons le plaisir de nous retrouver devant un communard, un rafraîchissement ou un gâteau confectionné par nos adhérents.

CONTRIBUEZ À LA RÉUSSITE DE LA FÊTE

En achetant et diffusant les bons de soutien, au prix modique d'1 euro, afin de populariser largement notre fête.

En participant au montage et à la tenue des stands (faites connaître vos disponibilités et préférences).

En confectionnant gâteaux et friandises pour le stand des viennoiseries et en apportant des lots pour la tombola.

PASCAL ET PASCHAL

DESTINS CROISÉS

Dans le dossier consacré à Pascal Grousset aux archives de la préfecture de police de Paris sont conservées quatre lettres dont il n'est ni l'auteur ni le destinataire. Elles ont été adressées par Jules Vallès à Léon David, secrétaire de la rédaction du *Radical*. Il faut croire que les « mouchards » avaient relâché leur attention puisque le fondateur du *Cri du Peuple* écrivait à son ami Arthur Arnould, le 5 janvier 1876 : « *Mon adresse ordinaire est : M. Pascal, 38 Berners Street, Oxford Street. Pascal plutôt que Vallès – quoique Vallès arrive* ». Pascal était à la fois le nom de famille de sa mère Julie, et également le prénom de Grousset qui rajouta ce « h » par coquetterie pour rappeler ses origines corses du côté maternel.

UN LONG COMPAGNONNAGE

Tous deux se connaissaient depuis août 1867, à la faveur d'un voyage en ballon qui n'aurait duré que trois heures. Ils collaboreront un temps à *La Marseillaise* en 1870, avant que Vallès ne rompe avec son directeur, Henri Rochefort, à qui il reprocha amèrement de n'avoir pas profité de son immense popularité pour déclencher un soulèvement insurrectionnel lors des funérailles de Victor Noir. Ce dernier avait été mandaté par Grousset, afin d'obtenir du prince Napoléon la rétractation d'un article injurieux ou, à défaut, de convenir d'une réparation par les armes. Tandis que



Pascal Grousset,
du temps de la Commune

Vallès veillait ce « copain » tué d'une balle par le cousin de l'Empereur. Rochefort se repentit « *d'avoir eu la faiblesse de croire qu'un Bonaparte pouvait être autre chose qu'un assassin.* »



Élus au conseil de la Commune, respectivement par les XV^e et XVIII^e arrondissements, avec des scores flatteurs (68 et 77 % des suffrages), Vallès et Grousset siégèrent à la commission des affaires extérieures, mais le premier signa le manifeste de la minorité, tandis que le second vota pour le comité de Salut public. Ils s'affrontèrent même lors d'une séance mouvementée, le 17 mai. Bien que Rochefort l'eût perfidement jugé « *étranger à toutes les affaires* », Grousset, délégué aux relations extérieures, eut pour préoccupation de protéger les ressortissants étrangers, et le *Times* du 14 juillet 1871 lui témoigna la reconnaissance des Anglais, qui lui « *doivent beaucoup, et quelques-uns même la vie.* »

C'est à Londres qu'ils se retrouvèrent : Vallès, qui sera condamné à mort par contumace, y avait trouvé refuge à l'automne 1871 ; Grousset s'y installa en juin 1874, après la spectaculaire évasion collective de Nouvelle-Calédonie. Apprenant que la Société des Gens de Lettres, qui avait statué sur les mesures à prendre contre « *les personnes frappées d'indignité par la loi pénale et d'incapacité par la loi civile* », venait de radier Vallès, tout en le maintenant lui-même, Grousset s'empessa d'adresser une lettre de démission : « *Je ne saurais ni ratifier par mon silence l'ostracisme littéraire dont on a voulu frapper [...] le grand parti que je m'honore de servir, ni me prévaloir de l'exception, à mes yeux peu flatteuse, dont j'ai été l'objet.* »

Sans être très proches, les deux proscrits, qui évitaient de se mêler des débats agitant la communauté française, se rencontraient à la bibliothèque du British Museum, où ils passaient de longues heures. Au point qu'un indicateur put affirmer que Vallès disposait de deux logements, l'un Museum Street, « *où il reçoit* », l'autre Bedford Street, « *où il couche* » ! Tous deux fondèrent même



Jules Vallès

un hebdomadaire bilingue le *London Guide and Gazette*, le 22 septembre 1874 : après avoir compté 16 pages grand format, dont 8 en anglais, il ne parut plus que dans cette langue à partir du 6 novembre, mais nous ne savons si ce numéro fut suivi d'autres...

LA LOURDEUR INÉGALE DE L'EXIL

Grousset, qui avait retrouvé deux de ses sœurs à Londres, se signala par sa remarquable insertion dans la société britannique au point qu'en 1879, il affirmait écrire davantage en anglais qu'en français, quoiqu'il collaborât à l'époque à *La Marseillaise*, au *Mot d'ordre* et au *Temps*. Ne fut-il pas le premier traducteur de *L'Île au Trésor* ? Devenu un personnage à la mode de la scène londonienne, il publia, en 1878, un ouvrage d'esthétique, *The Picture amateur's handbook and dictionary of painters*, guide à l'usage des visiteurs de musées et des étudiants des beaux-arts, qui connut encore une réédition en 1907. Il mettra surtout à profit ce long exil pour entreprendre une œuvre de



40, Rupert Street, le lieu de réunion des proscrits de la Commune à Londres.

Dessin de M.D. Loye. Le Monde illustré

romancier, sous le pseudonyme d'André Laurie, grâce au soutien apporté par Pierre-Jules Hetzel, dès octobre 1875, « *en plein mac-mahonat* ». On sait que deux de ses manuscrits deviendront sous la plume de Jules Verne *Les Cinq Cents Millions de la Bégum* et *L'Étoile du Sud*. Bien avant que *L'Épave du Cynthia* porte leur double signature, Laurie écrivit à leur éditeur combien il était « *flatté que M. Jules Verne ait adopté [son premier texte] : les modifications qu'il y a faites m'en ont appris plus long sur l'art du succès que dix années d'effort personnel* ».

Vallès, de son côté, connu des débuts tâtonnants au *Radical*, sous la signature de Jean La Rue, pseudonyme transparent puisque c'était le titre d'un de ses ouvrages paru en 1866 et de son premier journal fondé en 1867. La rédaction lui imposa de fréquentes coupures

et l'invita à écrire des articles « *de fantaisie* », qui ne seraient ni « *saignés* » ni « *mutilés* ». Toujours pressé par des besoins d'argent, il interrogeait Léon David sur ses futurs émoluments : « *Une question. L'exil est ruineux comme les procès ! Je gagne ma vie avec ma plume et j'ai besoin de savoir ce que j'ai dans mon bissac pour faire le chemin. [...] Croyez que je suis de cœur avec vous, mais il y a l'estomac près de cœur. Quand et comment Le Radical paie-t-il ?* » Et il rappela ses conditions : « *5 sous la ligne de 30 à 33 lettres quand elle est pleine.* » Le 1^{er} avril 1877, David donnait son accord pour la publication d'« *un grand roman* », payé 0,25c la ligne, et Vallès promit pour le 15 mai « *25 feuilletons de 500 lignes.* » Il s'agit des *Désespérés*, mais ce roman ne parut pas à cause de la suspension du journal, le 21 juin, et il n'a pas été retrouvé. L'administrateur se trouva dans l'incapacité de verser les deux tiers de la somme promise de 1500 francs, qui lui aurait permis de vivre déceimment pendant un semestre, et il fallut attendre juin 1878 pour que le début de la publication de *Jacques Vingtras* dans *Le Siècle*, grâce à l'entremise de Malot et de Zola, libérait Vallès de ses soucis financiers.

Seule confidence concédée dans ses lettres à Léon David : « *Je vis dans ce Londres bourré d'hommes comme dans une île déserte.* » Après y avoir séjourné trois semaines en 1865, il avait imprudemment affirmé que, « *pour pouvoir parler de l'Angleterre, il fallait y passer dix ans.* » Ayant réservé ses derniers mois d'exil à Bruxelles, il y vécut huit années, en dehors de quelques brefs déplacements en Suisse, en Belgique ou à Jersey, et jamais il ne put s'accommoder de ce « *ponton de Londres* ». Sa détresse fut aussi morale, bien faite pour exaspérer une humeur naturellement âpre, surtout après le décès de sa petite Jeanne-Marie à



l'âge de dix mois, le 2 décembre 1875. La vie lui fut pesante dans un pays où « il n'y a pas de jus » : c'est ainsi qu'il exprimait drôlement, lui qui goûtait les plats canailles, sa nostalgie des « *ragoûts faits à la mode de la patrie* ».

LE RETOUR IMPATIENT AU PAYS

Bénéficiant de l'amnistie entière, Vallès et Grousset regagnèrent Paris en juillet 1880. L'ancien déporté s'empressa de solliciter du ministre de la Marine et des Colonies le remboursement des « *divers mobiliers (livres, linge, literie, porcelaines, ustensiles agricoles, etc.), d'une valeur approximative de 7 à 800 francs* », qu'il avait laissés sur sa concession en quittant la presqu'île Ducos. « *Impudent !* », est-il noté en marge de sa lettre : la vente aux enchères des « *effets, hardes, etc. des déportés Grousset, Pain et Rochefort* » n'aurait rapporté que 166,25 francs versés à la caisse d'épargne de l'administration pénitentiaire. Après un échec à une élection législative partielle dans sa ville natale de Corte en décembre 1881, Grousset ne revint à la politique qu'en 1893, en se présentant à la candidature dans le XII^e arrondissement sous l'étiquette des radicaux-socialistes, et il conserva son siège à l'Assemblée jusqu'à sa mort en 1909. Entre-temps, il fut d'une étonnante fécondité, multipliant ouvrages pédagogiques et romans d'aventure. On retiendra notamment de la série *La vie de collègue dans tous les pays*, qui compta 14 titres, un seul texte autobiographique, *Une année de collège à Paris*. Il y narre la réussite d'un provincial, élève de rhétorique au lycée Charlemagne, qui parvient à combattre les préjugés de ses condisciples parisiens, et son témoignage est fort éloigné de l'implacable dénonciation de l'institution scolaire dans *Le Bachelier*.

Durant les cinq dernières années de sa vie, Vallès consacra son énergie à ranimer *Le Cri du*

Peuple. Tout à sa passion de combattre « *les idées et les hommes qui écrasent les désarmés* », il avait pris, « *le lendemain même de [sa] rentrée d'exil, la résolution de ne refaire de la politique active que dans un journal [lui] appartenant* », et, de ce fait, il refusa de se porter candidat aux élections législatives de l'été 1881 dans la 3^e circonscription de Paris. C'est au siège du journal que se réunirent, le 16 février 1885, 17 membres de la Commune qui invitèrent « *leurs compagnons d'armes de 1871 à se rendre aux obsèques de leur regretté collègue, le citoyen Vallès* », décédé l'avant-veille à l'âge de 53 ans. Le nom de Grousset ne figure pas au bas de cet appel, mais on sait par une lettre à Hetzel qu'il était souffrant et, de fait, sa signature, sous un autre pseudonyme, Philippe Daryl, est absente du *Temps* du 21 janvier au 18 février. Une année après la mort de Vallès, *L'Insurgé*, publié par les soins de son amie Séverine, sera dédié « *à tous ceux qui, victimes de l'injustice sociale, prirent les armes contre un monde mal fait, et formèrent, sous le drapeau de la Commune, la grande fédération des douleurs.* »

■ YANNICK LAGEAT

P. Grousset : APPP BA 1103 ; AN BB/24/859.

J. Vallès : AN BB/24/821 et 862 ; *L'Insurgé*, Garnier-Flammarion, Paris, 1970, 316 p.

.....

Durant son séjour à Londres, en 1876-1877, Jules Vallès écrit pour *L'Évènement* une série d'articles sur Londres. Après son retour d'exil, il les publie en 1884 dans une édition illustrée par Gustave Lançon, sous le titre *La Rue à Londres*. P. L.

.....



LA MARMITE UNE SOCIÉTÉ CIVILE D'ALIMENTATION

La Marmite, restaurant coopératif illustre, fondé avant la Commune, est d'abord l'œuvre d'Eugène Varlin.



EUGÈNE VARLIN

Eugène Varlin naît en 1839 dans une famille d'ouvriers agricoles. Chez les Varlin, tant du côté paternel que maternel, on est de tradition républicaine. Le jeune Varlin quitte l'école à 13 ans et arrive à Paris en 1852 pour y faire son apprentissage dans la reliure. C'est en 1857 qu'il fait ses premières armes de militant. Nul

nisées et les patrons accordent tout ou partie des demandes des grévistes. Mais, par la suite, ils vont dénoncer un à un les avantages concédés.

Le 1^{er} mai 1866, à l'initiative de Varlin, naît la « Société civile d'épargne et de crédit mutuel des ouvriers relieurs de Paris », complétée par un système d'assurance contre le chômage. Pour lui, « outre le soutien aux grévistes et la dénonciation de la politique réactionnaire de l'Empire, il faut continuer à mettre en place d'autres moyens susceptibles de resserrer les liens quotidiens entre les travailleurs, d'élever leur niveau de conscience et de les préparer à prendre en main tous les aspects de la vie après la Révolution sociale ¹ ».

n'aurait pu deviner que ce jeune homme calme allait s'affirmer comme un dirigeant ouvrier. Un policier avait d'ailleurs averti ses supérieurs en parlant de lui : « Monsieur le Commissaire, je vous le signale particulièrement, c'est l'un des plus dangereux ».

Le vote de la loi du 25 mai 1864, sur les coalitions, est une brèche dans laquelle les ouvriers relieurs s'engouffrent. Ils demandent la journée de 10 heures (payée 11) au lieu de 12, une augmentation de 25 % pour les heures supplémentaires, l'abolition du travail de nuit. Des grèves sont orga-

LA FONDATION DE LA MARMITE

Fin 1866, Eugène Varlin crée en quelques semaines une première société civile d'alimentation, *La Ménagère*. Pour lui, les coopératives ne constituent pas en soi un instrument suffisant d'émancipation des ouvriers, mais elles sont indispensables, car elles procurent une sérieuse économie au travailleur.

En 1868, il lance l'idée d'un restaurant ouvrier *La Marmite*. Entouré d'amis sûrs, les relieurs Léon Gouet, Juste Bouillet, Alphonse Delacour, de la relieuse Nathalie Le Mel et des internationalistes



Bourdon, Lagneau et son frère Louis, Eugène Varlin lance un appel pour l'assemblée générale de création, le 15 janvier 1868 :

**AUX OUVRIERS ! AUX OUVRIÈRES !
AUX CONSOMMATEURS !
APPEL POUR LA FORMATION D'UNE CUISINE
COOPÉRATIVE**

Depuis quelques années, les ouvriers ont fait de grands efforts pour obtenir l'augmentation de leurs salaires, espérant ainsi améliorer leur sort. Les spéculateurs prennent leur revanche et font payer cher les aspirations des travailleurs en produisant une hausse excessive sur tous les objets de première nécessité et particulièrement sur l'alimentation.

Travailleurs, consommateurs, (...) l'association libre, en multipliant nos forces, nous permet de nous affranchir de ces parasites dont nous voyons chaque jour les fortunes s'élever aux dépens de notre bourse et souvent de notre santé...² »

Les statuts précisent notamment :

« TITRE I – Composition et but

Art. 3 – La société a pour but de fournir au prix de revient, à tous les sociétaires, une nourriture saine et abondante à consommer sur place ou à emporter.

TITRE II – Apport social et mode de versement

Art. 8 – L'apport social de chaque sociétaire est fixé à la somme de cinquante francs.

Art. 9 – L'apport social peut-être versé immédiatement ou par fractions qui ne pourront être inférieures à cinquante centimes par semaine.

TITRE VII – Admissions

Art. 30 – Le conseil admet provisoirement toute personne s'engageant à remplir les conditions exigées par les statuts.

Art. 31 – L'Assemblée générale se prononce définitivement sur l'admission un mois au moins après l'inscription. En cas de non-admission, les versements de l'adhérent lui sont remboursés



Nathalie Le Mel
cofondatrice de *La Marmite*

intégralement, y compris le franc d'inscription.

Quelques cotisations nous permettront facilement l'achat d'ustensiles de cuisine et la location d'un logement où quelques employés, travailleurs comme nous et nos associés nous prépareront une nourriture saine et abondante que nous pourrions, à notre gré, consommer dans notre établissement ou emporter chez nous³.

Eugène Varlin crée, pour les associés de *La Marmite*, une Société de Crédit Mutuel ayant pour double objectif d'ouvrir à ses adhérents des crédits auprès des sociétés alimentaires et de garantir celles-ci contre les risques que leur feraient courir des débiteurs insolubles⁴. C'est à Nathalie Le Mel que Varlin propose la direction de *La Marmite*, leurs deux signatures figurent côte à côte au bas du document de sa fondation. Nathalie tient la caisse et les comptes.

LE SUCCÈS DE LA MARMITE

Installée à l'origine 34 rue Mazarine (6^e), puis 8 rue Larrey (5^e), *La Marmite* rencontre un grand succès et il faut rapidement ouvrir

Aux Ouvriers! Aux Ouvrières! aux Consommateurs!

Appel pour la Formation d'un Second Etablissement de la Société La Marmite.

Depuis quelques années les Ouvriers ont fait de grands efforts pour développer leurs connaissances, leurs aptitudes, leurs capacités, ainsi améliorer leur vie. Et c'est les spirituelles, les plus belles, les plus sages, les plus expérimentées, les plus vaillantes, en prévision, avec bonne intention, et dans les règles de première nécessité et pratiquement, en l'attente.

En a profité la liberté de commerce, la spiritualité, mais pour nous capotiser à nous.

Ouvriers! Ouvrières! ne cherchez plus ailleurs que dans la liberté le moyen d'améliorer les conditions de votre existence. L'association libre, en multipliant ses forces, nous permet de nous offrir à tous, une intervention, pendant deux ans.

trois succursales autonomes : 40 rue des Blancs-Manteaux (4^e), 42 rue du Château (14^e), 20 rue Berzélius (17^e). Dans les six premiers mois de l'année 1870, chacun des quatre établissements de *La Marmite* sert environ 200 convives par jour et réalise une recette de 200 francs en moyenne. Les frais généraux sont étroitement contrôlés et ne représentent pas plus de 10 %, tandis que les bénéfices nets dégagés sont de l'ordre de 12 %. Une douzaine de succursales avait été envisagée entre la création du restaurant de la rue Berzélius et la déclaration de guerre. Il n'y aura pas de suite, compte tenu des événements.

Toutefois, bien que la crise des subsistances liée au premier siège de Paris ait compliqué la tâche des administrateurs, *La Ménagère* et les quatre groupes de *La Marmite* continueront de

fonctionner jusqu'à la chute de la Commune. Sans luxe, les *Marmites* étaient proprement tenues : des tables nettes, des chaises confortables, une saine odeur de bonne cuisine, des plats abondants et des additions modestes attiraient et retenaient la clientèle. Par ailleurs, moyennant une cotisation de 20 centimes par semaine, il était possible de lire six quotidiens et plusieurs hebdomadaires.

Le succès des différents groupes de *La Marmite* est dû à la qualité des prestations offertes. C'est également un lieu d'échange et de débats, où règne une ambiance de convivialité, comme en témoigne Charles Keller :

« On y prenait des repas modestes, mais bien accommodés, et la gaieté régnait autour des tables. Les convives étaient nombreux. Chacun allait chercher lui-même ses plats à la cuisine,

et en inscrivait le prix sur la feuille de contrôle qu'il remettait avec son argent au camarade chargé de le recevoir.

Généralement on ne s'attardait pas, et pour laisser la place à d'autres, on s'en allait après avoir satisfait son appétit.

Parfois cependant, quelques camarades plus intimes prolongeaient la séance et l'on causait. On chantait aussi. Le beau baryton Alphonse Delacour nous disait du Pierre Dupont, le Chant des ouvriers, etc. La citoyenne Nathalie Le Mel ne chantait pas ; elle philosophaît et résolvait les grands problèmes avec une simplicité et une facilité extraordinaires. Nous l'aimions tous... »⁵

Le bon fonctionnement des *Marmites* repose sur des dévouements bénévoles. Voici un témoignage recueilli par Lucien Descaves au début du 20^e siècle :

« Le personnel, le plus souvent des brocheuses, sans travail, ne recevait aucune rétribution, ce qui ne l'empêchait pas d'être le matin à la première heure aux Halles, pour acheter les provisions de la journée.

Dans ce milieu régnait du reste un véritable esprit phalanstérien, on ne le raisonnait pas, mais on le pratiquait d'instinct »⁶.

Après la Commune, les proscrits n'avaient pas oublié les cuisines de Varlin. Ils songèrent à pallier leurs misères en ouvrant des *Marmites*. Ainsi, à Londres, les exilés Elie May, La Cécilia et Constant Martin créent une *Marmite Sociale* dans un immeuble situé Ruppert Street. Les plus favorisés, ayant trouvé une activité lucrative, payaient pour ceux qui étaient sans travail. Avec quelques matelas, un dortoir avait été constitué au premier étage. L'accueil de cette *Marmite* était si fraternel que la maison, puis le quartier, devinrent en peu de temps l'asile de tous les réfugiés politiques à Londres.

■ FRANÇOISE BAZIRE ET ERIC LEBOUTELLER

CARTE DE CONSOMMATION.

LA MARMITE
SOCIÉTÉ CIVILE
D'ALIMENTATION
8 Rue Larry.

Les personnes qui
signent cette carte
sont autorisées à
prendre dans la
Marmite Sociale
les aliments suivants :

Les personnes qui
signent cette carte
sont autorisées à
prendre dans la
Marmite Sociale
les aliments suivants :

05	Serviette	
10	Pain	
15	Bouillie	
20	Potage	
25	Beurre	
30	Caillé	
35	Demi	
40	Notie	
45	Demi	
40	Bitrock & Co	
	Plats au four	
15	Beignes	
10	id	
20	Sole	
10	Fromage	
15	Roquefort	
10	Biscuits	
	id	
70	Am - 35 - 20 - 15	
10	Café	
05	Eau-de-Vie	
10	Liquoreux	
15	id	
20	Chaudrouse	
	Bardeaux	
	Total	

(1) Eugène Varlin, *Pratique militante & écrits d'un ouvrier communiste*, présenté par Paule Lejeune, Maspero, 1977, p. 34.

(2) Ibid.

(3) *Les Révolutions du XIX^e siècle*, 4^e série : 1852-1872, EDHIS, vol. 5, 1988.

(4) Maurice Foulon, *Eugène Varlin*, éd. Mont-Louis, 1934, p. 64.

(5) Michel Cordillot, *Eugène Varlin, internationaliste et communiste*, Spartacus, 2016, p. 44.

(6) Ibid., p. 45.

(7) M. Foulon, op. cit., p. 65.

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018



Le 7 avril 2018, près d'une centaine — 96 très précisément — d'amies et d'amis se sont retrouvés à la mairie du XIV^e arrondissement pour l'assemblée générale annuelle de l'association.

Joël Ragonneau présente le rapport d'introduction pour l'année 2017. Outre les activités traditionnelles, il évoque la récente apposition d'une plaque commémorative dans la station de métro Jules-Joffrin (XVIII^e arrondissement). De là, un débat s'engage sur le suivi de notre demande ancienne d'attribution du nom « Commune de Paris 1871 » à une station de métro à Paris. Rappelons que le Conseil de Paris, à la suite de plusieurs conseils d'arrondissement, s'était prononcé pour une station « Belleville-Commune de Paris 1871 ». Sachant que la RATP a opposé une fin de non-recevoir à cette demande, la question qui est posée est, ou de maintenir cette demande, ou de demander

que le nom « Commune de Paris » soit donné à une des futures stations de métro du Grand Paris. Plusieurs municipalités de la Petite couronne sont prêtes à soutenir cette initiative. Finalement, il est décidé de maintenir la demande initiale, mais d'explorer aussi des solutions alternatives.

Après que Christine Michot a présenté le rapport financier, qui fait apparaître une légère perte de 1334 € (sur un budget global de près de 100 000 €), on en vient à la préparation du 150^e anniversaire de la Commune, pour lequel l'association se met en ordre de bataille. Des contacts sont déjà pris avec des partenaires (institutions publiques, milieux universitaires, associations, syndicats) qui peuvent être intéressés à s'associer à nos initiatives. Des conférences itinérantes sont prévues, de même que des initiatives avec les artistes. La discussion fait émerger de nombreuses propositions :

associer étroitement les comités de province, susciter la réalisation de films (par exemple en lançant une souscription), mettre les radios locales dans la boucle, intervenir auprès du monde scolaire, être présents sur les réseaux sociaux. Bref, nous devons nous investir dans notre communication sur l'évènement.

Les commissions présentent ensuite leurs activités et leurs projets, en n'omettant pas de lancer un appel à renforcer leurs rangs. Puis vient le tour des comités de province, représentés à l'assemblée par les comités de Dieppe, du Berry, des Pays de la Loire, du Trégor-Argoat. Ils plaident pour un renforcement de la coopération entre les comités, et avec l'association nationale.

Enfin, pour clore l'assemblée générale, Henri Blotnik présente l'architecture du nouveau site Internet de l'association. Un incident technique de dernière heure empêche de visualiser l'état d'avancement du projet. En tout état de cause, nous devrions, dans un avenir proche, disposer d'un site entièrement nouveau.

L'ANNÉE BRAQUEHAIS À DIEPPE

Comme nous l'avions annoncé dans le bulletin numéro 74, Bruno Braquehais, le photographe témoin de la Commune de Paris en 1871, a enfin été reconnu par sa ville natale, Dieppe. Merci à la municipalité, au maire Nicolas Langlois, à l'adjointe à la culture Sabine Audigou et à Olivier Nidelet, le responsable à la médiathèque de la lecture patrimoniale et des archives, qui a réalisé une magnifique exposition.

Les visiteurs sont venus en nombre, du 16 mars au 22 avril, découvrir les documents issus du fonds ancien de la Ville, les photographies et objets prêtés par le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis, le musée de l'histoire

vivante de Montreuil, l'association des amis du vieux Dieppe, et le dieppois Thierry Mainguet.

FR3 Normandie, intéressée par l'évènement, a diffusé un reportage dans son journal régional. Le 24 mars, la conférence sur « La presse à la fin du XIX^e siècle et sous la Commune », offerte par Roger Martelli, a connu elle aussi un beau succès, rassemblant près de 70 personnes, qui n'ont pas vu le temps passer et auraient bien poursuivi la soirée plus longtemps. Désormais à Dieppe, Bruno Braquehais ne sera plus un inconnu : une brochure va prolonger l'exposition et on pourra voir une plaque apposée sur sa maison natale au 139 de la Grande Rue.

On entendra encore parler de la Commune en novembre, avec deux rendez-vous, auxquels le comité de Dieppe vous convie :

Conférence de Roger Martelli



- le dimanche 4/11, à 11h30, pour l'hommage à Louise Michel et aux communards rentrés de déportation par Dieppe, hommage suivi de notre banquet annuel.

- le samedi 10/11, à 16h, dans les salons de l'Hôtel de Ville, pour une conférence donnée par Jean-Louis Robert : « Aux origines de la Grande Guerre, de 1870 à 1914 », confé-

rence inscrite dans le cadre des manifestations culturelles de la Ville, liées à l'anniversaire du retour à la paix en 1918.

➔ **NELLY BAULT**

HOMMAGE À JULES JOFFRIN

Le 28 mars, à 11 h, s'est déroulée la cérémonie d'inauguration d'un panneau culturel de la RATP sur le quai de la station de métro Jules-Joffrin, intitulé « Jules Joffrin : les possibles de la Commune ». Une cinquantaine de participants ont suivi le déroulé sur le quai du métro : adhérents de notre association, syndicalistes, élus, agents de la RATP.

Franck Avice, représentant la RATP, a rappelé l'histoire de la station dans celle du métro, puis Jean-Michel Blanc exposa la poli-

tique culturelle de la RATP pour les espaces qu'elle gère, et dont notre panneau était un exemple concret.

Ensuite, Catherine Lassure, maire-adjointe du XVIII^e arrondissement, évoqua le rôle politique que Jules Joffrin incarna à Paris, pendant et après la Commune, mais aussi comme représentant du courant dit « possibiliste » dans le socialisme français. Elle insista sur la haine que lui vouaient ses ennemis, due tout autant à la constance de ses idéaux qu'à son origine ouvrière.

Avant le dévoilement du panneau, Patrick Simon, pour les Amis et Amis de la Commune, développa les liens très importants et peu connus entre Jules Joffrin et la Commune. Ouvrier mécanicien, militant politique et syndical, il illustre bien cette élite populaire qui fera le choix de la Commune.

Il organise à Montmartre un comité de vigilance, dont Louise Michel est membre, et entre aussi au comité militaire de Montmartre. Pendant les combats de 1871, il est partout, traqué par la police, forcé à l'exil en Angleterre. Membre de la Société des Réfugiés, il collecte des fonds pour les condamnés de la Commune de Paris en France et en Nouvelle-Calédonie.

Amnistié, il revient dans le XVIII^e arrondissement en 1880, est élu conseiller municipal du XVIII^e en mai 1882 et multiplie les initiatives, dont nombre s'inspirent de la Commune. Ainsi, si nous pouvons honorer les morts de la Commune au Mur des fédérés, nous le lui devons. C'est sous sa pression et celle des familles des



victimes que le Conseil municipal de Paris autorisera, en 1883, de ne plus laisser à l'abandon la parcelle des fédérés.

Jules Joffrin meurt en septembre 1890 : 50 000 personnes suivent le corbillard ; 250 000 sont rassemblées le long du parcours. L'inhumation a lieu au Père Lachaise.

Enfin, Patrick Simon remercia les agents de la

RATP, ses syndicats, les élus, pour l'heureux aboutissement de ce projet vieux de presque cinq ans, et réaffirma sa volonté qu'une station du métro parisien soit nommée « Commune de Paris 1871 » à l'occasion du 150^e anniversaire.

Le panneau dévoilé, les discussions autour du pot offert par la mairie furent chaleureuses et animées.

 **PATRICK SIMON**

COMITÉ PAYS DE LA LOIRE

L'association des Amies et Amis de la Commune de Paris des Pays de la Loire a renoué, après des mois d'interruption, avec les traditionnelles conférences en abordant, pour premier thème, *La Marmite*. Le vendredi 13 avril, nous sommes accueillis au Bistrot des Citoyens du Monde, bistrot associatif de Murs-Érigné à environ 15 km au sud d'Angers. Ajoutons que cette soirée était aussi dédiée à l'un des nôtres récemment décédé, Yves Renevot. Parmi le public (plus de vingt-cinq personnes invitées) se trouvaient sa femme Josette, son fils Yvon et des amis manceaux bien connus d'Yves.

La conférence, s'est déroulée en trois phases successives. Il est rappelé d'abord les origines de la Commune de Paris en 1871 et la position dans laquelle se trouve la France le 2 septembre 1870, après la capitulation de l'armée impériale à Sedan, suivie de la proclamation de la République le 4 septembre. Comment le peuple peut-il réagir face à de tels événements ? Le siège, l'élection d'une assemblée majoritairement royaliste, la volonté de Thiers de désarmer les Parisiens conduisent aux événements du 18 mars et à la proclamation de la Commune.

Puis on passe au thème de la soirée, *La Marmite*. Nous dressons les portraits de deux acteurs essentiels, qui vont réunir leurs intelligences pour mettre en place une forme de restauration communautaire : Eugène Varlin, ouvrier relieur d'origine modeste, membre de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT), élu à la Commune, membre de la commission des finances puis de la commission des subsistances et enfin de celle de l'intendance, est à l'origine du projet de cuisine coopérative *La Ménagère*, et du restaurant communautaire *La Marmite*, dont il confie la direction à Nathalie Le Mel. Celle-ci, originaire de Brest, ouvrière relieuse elle aussi, a participé, avec les brocheuses, à une grève de trois semaines, à l'issue de laquelle elles ont obtenu l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, et elle a fondé, avec Élisabeth Dmitrieff, l'Union des femmes pour la défense de Paris et des soins aux blessés. Elle est repérée par Varlin à l'AIT. C'est ainsi qu'il lui confie la gestion de *La Marmite*.

Après cet exposé suivent des questions, pendant près de trois quarts d'heure. À l'issue de la conférence, le public a pu se restaurer au *Bistrot des Citoyens du Monde*.

Aujourd'hui, nous sommes confortablement installés. L'heure n'est pas à la révolte, et cependant chez les cheminots, dans les EPHAD, à l'énergie, dans les hôpitaux, les colères s'amplifient.

 **RÉMY BARBIER**



LA MONTÉE AU MUR 2018

Parlant du Mur des Fédérés, Eugène Pottier écrivait : « *Le massacre en l'éclaboussant / En fit une page historique* ». Une fois encore, suivant une tradition plus que centenaire, la mémoire de la Commune et des communards a été célébrée, le samedi 26 mai 2018, lors de la montée au Mur.

Plus de 70 organisations avaient signé et relayé l'appel des Amies et Amis de la Commune. La concomitance de la « Marée populaire » n'a pas empêché plusieurs centaines de personnes de se rassembler à 14 h 30, sous un beau soleil, pour se rendre en cortège jusqu'au Mur.

Le thème de l'année, « Un peuple en mouvement », convenait particulièrement bien au contexte de forte mobilisation sociale dans lequel s'est déroulée cette édition 2018 de la montée au Mur.

Prenant la parole en premier, Françoise Bazire évoque d'abord Jules Joffrin, à qui un hommage a été récemment rendu dans la

station de métro qui porte son nom, et à qui nous devons de pouvoir chaque année rendre hommage aux communards, puisqu'il est à l'origine de la souscription qui a permis l'achat de la concession des terrains du Mur des Fédérés.

Elle fait ensuite allusion à la récente déclaration de l'actuel président de la République, qui a osé dire : « *Versailles, c'est là où la République s'était retranchée quand elle était menacée* ». Jamais auparavant, un président de la République n'était allé aussi loin dans la réhabilitation de Thiers. Veut-il s'inscrire dans la filiation des versaillais ?

Elle indique aussi les axes de notre action dans les temps qui viennent. En premier, obtenir qu'une station de métro de Paris porte le nom de « Commune de Paris 1871 ». Nous avons été surpris d'apprendre que ce qui est possible pour Simone Veil – et nous ne le contestons pas – ne vaut pas pour la Commune. Cela nous invite à poursuivre et amplifier notre campagne, dans la perspective du 150^e anniversaire.

Elle conclut en citant notre regretté président

Claude Willard : « *Il faut impérieusement faire connaître la Commune, fille de son époque, héritière et porteuse d'avenir. Une Commune qui, traçant une voie inexplorée, peut nourrir nos réflexions, par exemple sur la participation des masses, des ouvriers, des femmes, des jeunes, sur la démocratie, l'autogestion, le rejet de la bureaucratie... sans y chercher leçons ou modèles. À temps et à problèmes nouveaux, solutions nouvelles.* »

Après le dépôt des gerbes par les élu.e.s et les organisations présentes, la parole est à Marc Lagana, qui après avoir évoqué les derniers combats des communards, devant le Mur, rappelle l'esprit de la Commune : une libération de la parole, de l'écrit et de la pensée ; une utopie émancipatrice « *pour la reconquête de la ville et la conquête du pouvoir par le peuple et pour le peuple* » ; une démocratie intégrale, « *sans dirigeants, sans hiérarchie* » ; une profonde aspiration à la démocratie sociale et à l'égalité. Il l'illustre dans trois domaines :

l'émancipation du travail, pour le droit au travail et le droit du travail ; l'émancipation des artistes, contre toutes les tutelles et pour « *l'autogestion de l'art par les artistes* » ; enfin l'émancipation des femmes, à la pointe du combat pour l'égalité.

Puis, il lance un appel « *à toutes les organisations, toutes les associations, tous les individus ici présents* » à unir leurs efforts et fédérer leurs initiatives respectives pour préparer ensemble le 150^e anniversaire de la Commune de Paris. Car, « *le meilleur hommage que l'on puisse rendre au combat et au sacrifice des communards, c'est d'agir ensemble pour que les idéaux de la Commune soient mis en avant dans les combats d'aujourd'hui* ».

Nous ne pouvions évidemment pas nous séparer sans avoir chanté *Le Temps des cerises* et *L'Internationale*, avant d'aller rejoindre la « *Marée populaire* » et (du moins pour ceux qui l'ont trouvé) le char de la Commune.

■ MICHEL PUZELAT



COMITÉ BERRY L'INDRE DANS LA COMMUNE

La 8^e conférence itinérante présentant l'histoire de la Commune autour des natisfs de l'Indre insurgés à Paris et des événements dans le département en 1871 s'est tenue mi-mai au chef-lieu, Châteauroux. A l'invitation de l'Académie du Centre, devant une assistance découvrant souvent le sujet et très nombreuse (plus de 100 personnes, dont Michel Pinglaut, co-président, et Jean-Marie Favière, vice-président), Jean Annequin, co-président pour l'Indre du comité berrichon, a, durant près d'une heure trente, exposé chronologiquement le déroulé politique et révolutionnaire du XIX^e siècle à Paris et au chef-lieu, avant d'évoquer le moment Commune, un bloc indissociable depuis 1789. Après les précédentes communications portant sur des espaces fortement ruraux, l'étude du chef-lieu, urbain et central, avec celle déjà faite de la ville la plus peuplée, Issoudun, a complété la vision sur l'Indre par des premières synthèses départementales, ce pour comprendre avec justesse historique l'attitude de la province rurale sous la Commune, hors les communes provinciales urbaines connues : une attitude bien plus nuancée que celle présentée habituellement et d'un vif intérêt, sans déconnecter son histoire de celle de Paris. Des points importants, peu mis en lumière, ont été précisés : le poids des corporations ; la composante politique et sociale des conseils municipaux d'août 1870 à avril 1871, reflet du courant républicain ; le rendez-vous raté de la Commune avec la paysannerie. Nos natisfs et

natives, avec les vingt-neuf Castelroussins, ont été le fil rouge, autour de leurs familles et de leur vie à Paris, celle-ci toujours détaillée par des tableaux analytiques, confirmant une insurrection bien ouvrière. Le rappel de la résolution de réhabilitation de 2016 et le 150^e anniversaire ont conclu cette conférence, première approche d'un département rural comme l'Indre, s'inscrivant dans le chantier historique de la connaissance de la Commune. L'ami Michel a présenté une table de livres et l'ami Jean-Marie a enregistré l'intervention, toutes les initiatives étant intégrées dans le blog



référence « Vaillantitude ». La RCF en Berry, radio chrétienne, présente et très intéressée, a accueilli le conférencier à une matinale pour évoquer librement le temps de la Commune. Notons que, suite à la conférence itinérante de mars en canton d'Éguzon, deux nouveaux actes de mémoire sont envisagés : pour honorer la corporation des maçons (20 sur les 26 natisfs) à Éguzon et, à Baraize, Rose Tuboeuf, une des trois Indriennes de la Commune avec Marie Mercier, déjà honorée à Issoudun.

AU CIMETIÈRE MONTPARNASSE

Une semaine après la montée au Mur, le samedi 2 juin, nous avons commémoré la Commune et les communards devant le monument aux Fédérés du cimetière Montparnasse. Après le discours de Joël Ragonneau, et le chant de *Temp des Cerises* et de *l'Internationale*, une gerbe a été déposée sur la tombe de Maxime Vuillaume (1844-1925).



DOUBS LA COMMUNE EN CHANSONS

Ce 10 mars 2018, nous étions 250 à la soirée « 1871. La Commune de Paris et Courbet en chansons », dans la salle des fêtes du village de Morre, entre Besançon et Ornans, à l'initiative des Ami.e.s de la Commune et plus particulièrement d'André Mouget et d'Alain Jeannin.

Courbet avait écrit, le 6 avril 1871 : « *Que chacun se mette à l'œuvre avec désintéressement. C'est le devoir que nous avons tous vis-à-vis de nos frères soldats, ces héros qui meurent pour nous. Le bon droit est avec nous.* »

Le public, éclectique, a pu découvrir des panneaux présentant Courbet et la Commune ainsi qu'une table de publications « communardes ». *Le Temps des cerises*, et bien d'autres chansons de Jean Baptiste Clément et d'Eugène Pottier, étaient interprétées par la chorale *Rouge et Noire* de Besançon, avec parfois la participation du public.

Après l'intervention de l'historien Gaston Bordet, spécialiste de Victor Hugo et Courbet, la compagnie Le cabaret *Barouf* de Nans-sous-Sainte-Anne (25) a sympathiquement rajeuni l'esprit de la Commune avec des chansons bien dans « l'air du temps ».

Tout en se restaurant et en buvant des communards, en bavardant, on évoquait ces 72 jours qui avaient vu éclore tant de graines, reprises en mai 68. La Commune, une flamme qui allume d'autres réverbères vers d'autres soleils.

✱ MARYSE MARCHAND, JEAN-PHILIPPE FAILLE



BANQUET COMMUNARD À BRUXELLES



Le comité belge des Amies et Amis de La Commune de Paris 1871 a organisé, le 2 juin, son premier banquet en l'agréable salle Jan Lawaait (en bruxellois, traduisez « Jean Grande-Gueule ») de la Mutualité Socialiste à Uccle-Bruxelles. Une quarantaine de citoyens ont trinqué à la Commune avec, souvent, leur premier communard en main ! Après un court historique du contexte social, politique et de la Commune, de la problématique des réfugiés communards à Bruxelles, nous avons présenté notre jeune comité et une sélection de six actions ou personnalités (belges) qui perpétuent l'esprit de la Commune, puis nous avons festoyé et chanté. La chaleureuse voix de Françoise Bazire nous a été d'un appoint déterminant et efficace !

Voilà donc une belle réussite d'un travail d'équipe plein de bonne humeur, et qui stimule l'engagement militant ! On remet ça en 2019, nul doute là-dessus !

CHRISTINE COUNARD ET JEF BAECK



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ MARSEILLE

Les adhérents du comité se sont réunis en assemblée générale le 25 mars 2018. Le rapport d'activité a rappelé les initiatives qui ont eu lieu depuis septembre 2017 : l'hommage à Gaston Crémieux, fin novembre, et celui à Louise Michel les 12 et 13 janvier 2018 (le vendredi 12, une conférence et le samedi 13, un rassemblement devant la plaque du boulevard Dugommier, puis sur le terrain de la future place Louise-Michel, qui a été obtenue par le comité des Amies et Amis de la Commune).

Un point a été fait sur la place Louise-Michel. La municipalité l'a désignée sous ce nom sur plusieurs supports, mais elle attend d'être déclarée comme telle par la commission des noms de rue. La maire de secteur a fait état d'une inauguration en juin, mais nous y ajouterons la nôtre à une autre date.

Un projet de parcours communard a été exposé. Il donnera lieu à l'édition d'un livret de 16 pages. La dénomination « Marseille communarde » sera déposée. Il est prévu de faire le parcours à l'occasion de la venue d'une cinquantaine de

camarades parisiens les 20-21 octobre 2018.

Françoise Bazire a exposé l'activité de l'association nationale et notamment rappelé la résolution votée en 2016 par l'Assemblée nationale pour la réhabilitation des communards. Elle a indiqué que le CNED et les éditions Nathan ont demandé à l'Association l'autorisation d'utiliser les informations de notre site à destination des élèves de CM2 et de 4^e.

La préparation du 150^e anniversaire a commencé et les premières démarches sont entamées. Jean-Louis Robert a proposé une conférence itinérante dans plusieurs villes du 19 au 28 Mars 2021.

Le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité, de même que l'élection du bureau. Président : Michel Carrière, trésorier : Christian Pellicani et secrétaire : Michel Kadouch.

Ce fut ensuite notre banquet communard. Il s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et se termina en chansons. Nous nous retrouverons l'an prochain pour de nouvelles agapes.

CHRISTIAN PELLICANI



EXPOSITION À LA MAIRIE DU XI^E



Du 9 au 13 avril 2018, la Mairie du XI^e accueillait l'exposition sur « Les 72 jours de la Commune », déjà présentée à l'Hôtel de Ville en 2016 par le Comité d'Histoire de la Ville de Paris et les Amies et Amis de la Commune.

Dans son discours d'inauguration, Martine Debieuve, première adjointe au maire du XI^e, rappela les liens forts qui unissent cette mairie à la mémoire de la Commune, qui y trouva refuge dans les derniers jours de la Semaine sanglante, après l'incendie et la prise de l'Hôtel de Ville par les versaillais. Elle rappela

que les derniers combats des communards furent livrés dans les parages : place du Château-d'Eau ou rue de la Fontaine-au-Roi, aux lisières du XI^e et du XX^e. Prenant à son tour la parole, Roger Martelli, co-président de notre association, évoqua le long combat pour la réhabilitation des communards, auquel Patrick Bloche, alors député du XI^e, apporta une contribution décisive en la faisant voter par l'Assemblée nationale en novembre 2016. Et il ajouta que ce combat n'est pas seulement tourné vers le passé ; c'est un combat toujours actuel pour les idées et les valeurs portées par la Commune : l'égalité, la liberté, la justice sociale, la solidarité.

Place ensuite au concert « Chanter sous la Commune », avec la clique des Lunaisiens et Arnaud Marzorati, qui firent une large place aux chansons et poèmes, connus ou moins connus, d'Eugène Pottier, de Jean Baptiste Clément, ou de Gustave Nadaud : *La Semaine sanglante*, *La Commune n'est pas morte*, *Quel est le fou ?*, *Le Sire de Fisch Ton Kan*, *Paris pour un beefsteak*, etc. Sans oublier une *Internationale* rafraîchissante, interprétée au flageolet et à l'accordéon.

Les Amies et Amis de la Commune, présent.e.s tout au long des cinq jours qu'a duré l'exposition, ont pu faire connaître notre association auprès du public, répondre aux interrogations, vendre des livres, et même faire des adhésions.

■ MICHEL PUZELAT



JEFF KOONS, COLLECTIONNEUR DE COURBET

D e temps en temps, une vaste polémique artistique occupe le milieu parisien, puis elle s'éssouffle et s'oublie. Le centre Beaubourg construit par un Italien, la pyramide du Louvre par un Américain d'origine chinoise, la Grande bibliothèque en sont les derniers exemples.

L'artiste Jeff Koons alimente une nouvelle polémique depuis qu'il a offert « au peuple de France et à la ville de Paris » le concept d'une sculpture monumentale de 12 mètres, *Bouquet de tulipes*, en hommage aux victimes des attentats de 2015. Cet artiste, le plus cher du monde, en est aussi le plus scandaleux et, accessoirement, le plus grand collectionneur privé de Courbet.

Sa cote artistique s'est envolée il y a une dizaine

d'années avec la mise en vente d'œuvres de la série *Célébration*, débutée en 1994. Il a exposé dans la foulée près d'une vingtaine d'œuvres au château de Versailles. La polémique autour de ce « cadeau » réveillerait-elle l'antagonisme



Le projet de Jeff Koons au Trocadéro

historique des Parisiens et des Versaillais qui, depuis 1871 au moins, se regardent en chiens de faïence ?

Justement, voici un exemple de la démarche artistique de Jeff Koons. Son œuvre *Ballon dog*, représentant un chien en ballon-tige de plastique tordu et noué comme on le fait pour amuser un enfant dans une fête, est édité par l'artiste à 2300 exemplaires en porcelaine métallisée. Ce paradoxe sur la confusion des matériaux est caractéristique de la méthode de l'artiste.

Du jouet à l'art, Jeff Koons travaille en s'amusant. Son mariage avec la députée italienne dite « La Cicciolina », ex-vedette du porno, sera l'occasion de nombreuses mises en scènes photographiques où il apparaît nu avec elle. Par ailleurs, il n'hésite pas à faire appel à un prix Nobel de physique pour réaliser l'installation *Two ball tank*, avec deux ballons de basket. Son art met

en évidence et en gloire les objets de consommation de la culture populaire dite *Pop*.

Jeff Koons s'amuse-t-il encore lorsqu'il propose la réalisation de son énorme sculpture à la ville de Paris ? Le choix de l'emplacement, non loin de la « Flamme de la liberté », offerte par les USA à l'occasion de la restauration de la non moins énorme statue de la Liberté du port de New York, offerte par la France aux États-Unis, n'est pas forcément le plus consensuel. D'autant plus que la question du prix de ce cadeau en acier, bronze et aluminium n'est pas encore très claire. Il est en principe financé par des mécènes en échange de déductions fiscales. Mais qu'en sera-t-il du coût de l'installation ?

Courbet a été le grand pein-

tre du réalisme, à l'époque où l'on ne peignait que des sujets convenus en faveur des puissants. Jeff Koons ne manque pas de réalisme quant au bon fonctionnement de la vache capitaliste avec en plus une certaine distance.

En attendant de trouver l'endroit idéal pour son bouquet de tulipes qui, d'ailleurs, ressemble étrangement à un bouquet pour la paix naguère dessiné par Picasso, ne pourrait-on pas l'inviter à participer à la célébration du bicentenaire de la naissance de Courbet ou au 150^e anniversaire de la Commune de Paris, en ajoutant à sa gigantesque sculpture une petite peinture de Courbet tirée de sa collection ? Voilà qui pourrait réconcilier tout le monde.

■ EUGÉNIE DUBREUIL

BRÈVE

La compagnie *Les Anges au plafond*, troupe de marionnettistes, comédiennes, musiciennes, habituée des rendez-vous du Festival mondial de marionnettes de Charleville-Mézières, est en résidence à Bourges, comme compagnie associée. Elle vient de présenter deux spectacles: *Le Cri quotidien*, très visiblement en référence à Jules Vallès, et *Du rêve que fut ma vie*, spectacle qui donne des extraits de la correspondance de Camille Claudel. Nous y avons repéré cette réponse au « portrait chinois » : « Quel est le personnage féminin de fiction que vous choisissez ? ». Réponse de la fulgurante sculptrice, femme libérée : « Lady Macbeth ! ». « Comme personnage féminin réel ? ». Réponse: « Louise Michel ! ».

■ MICHEL PINGLAUT

À NOIRMOUTIER, LE 26 MAI 2018

HOMMAGE DE LA LIBRE PENSÉE DE VENDÉE AUX COMMUNARDS ET À LA COMMUNE

Les dernières gouttes tombées, le rassemblement a commencé devant une vingtaine de participants.

Cette année, fait exceptionnel, nous saluons la présence d'un descendant d'un communard, Jules Migevant, architecte, qui s'est illustré à la tête du 66^e bataillon en prenant le fort d'Ivry, et fut nommé juge suppléant à la cour martiale le 12 mai 1871. Saluons sa mémoire ; et que monsieur Jean-Paul Migevant trouve ici l'expression de notre volonté de maintenir ce devoir de mémoire envers les communards et la Commune de Paris.

Les interventions ont rappelé les réalisations de cette Commune de Paris en 72 jours. Se sont succédé Jean Regourd, pour la Libre Pensée Vendée : « *Nous nous revendiquons de l'héritage de la Commune sociale, démocratique, laïque internationaliste, mais force est de constater que les héritiers de Thiers et des versaillais sont au pouvoir et que, fidèles à leurs ancêtres, la politique qu'ils mènent est antisociale, répressive, clérical et militariste.* » ; puis la lecture de messages : de la LP 17 rappelant le devoir de mémoire mis en œuvre ; de la LP 16 souhaitant une bonne journée militante ; de l'UD Force Ouvrière de Vendée : « *résister,*

revendiquer, reconquérir ». Florence Regourd, pour les Amies et Amis de la Commune, a lu des extraits du communiqué du 11 mai (« *Macron, héritier des Versaillais* »), s'indignant des propos présidentiels dans le documentaire de FR3 du 7 mai ; et enfin Annie Lefevre Brunel pour la section de Noirmoutier Vendée

Nord-Ouest de la Ligue des Droits de l'Homme a insisté sur le rôle et la place des femmes.

Pour clore ce rassemblement, le poème de Gaston Couté, *Premier mai*, a été chanté sur l'air du *Temps des cerises*, avec l'aide de Y. Simard.

✶ JEAN REGOURD

LA COMMUNE VIT ENCORE

Entre 50^e anniversaire de Mai 68, mouvements sociaux et commémorations, la mémoire de la Commune a été très présente en ce printemps 2018.



26 mai - Hommage aux communards, rue de la Fontaine au Roi (XI^e)
Le samedi 26 mai 2018, à l'appel de la section PS du XI^e arrondissement, le souvenir de la Commune a été ravivé devant le 17 rue de la Fontaine-au-Roi, là où les communards, avec Eugène Varlin, Jean Baptiste Clément et Théophile Ferré, livrèrent un de leurs derniers combats dans l'après-midi du 28 juin 1871. Étaient notamment présent.e.s Françoise Bazire, représentant les Amies et Amis de la Commune et François Vauglin, maire du 11^e arrondissement.

LA COMMUNE VIT ENCORE (SUITE)



La Commune de Tolbiac

Du 26 mars au 20 avril 2018, la faculté de Tolbiac (université Paris 1) a été occupée par les étudiants en lutte contre la réforme de l'accès à l'université. Comme en 2016 avec Nuit Debout, la mémoire de la Commune a resurgi. Preuve que l'imaginaire de la Commune et les idées qui le sous-tendent sont toujours actuels.

25 mai - Hommage aux communards, rue Ramponeau (XX^e)

Le vendredi 25 mai 2018, le XX^e arrondissement a rendu hommage aux « Héros de la Commune », rue Ramponeau, là où tomba l'une des dernières barricades, le dimanche 28 mai 1871. Après les prises de parole de Thierry Blandin, adjoint à la maire du XX^e arrondissement, chargé de la Mémoire et du Monde combattant, et de Joël Ragonneau, pour les Amies et Amis de la Commune de Paris, la Chorale Denoyez interpréta *Le Temps des cerises* et *La Commune* de Jean Ferrat.



Images en lutte aux Beaux-Arts

De février à mai 2018, l'exposition *Images en lutte, 1968-1974*, a mis en scène les images non seulement de Mai 68, mais aussi des mouvements sociaux et des luttes des « années Pompidou ».



26 mai 2018 - La Commune dans la « Marée populaire »

La Commune était présente dans la « Marée populaire » du samedi 26 mai. Un groupe de citoyens.e.s avait pris l'initiative d'organiser un char « Commune de Paris » et avait demandé à notre association de participer à son animation. Quelques ami.e.s sont donc passé.e.s sans transition du Mur des Fédérés à la « Marée populaire ».

ENFIN UNE EXPOSITION CONSACRÉE À AUGUSTE LANÇON !

Le musée de Nuits-Saint-Georges consacre une exposition à Auguste Lançon, cet artiste peintre, graveur et illustrateur trop méconnu *, avec de nombreuses peintures empruntées à plusieurs musées de province (Dôle, Saint-Claude, etc.), des gravures, des livres illustrés par lui. C'est sans doute la première exposition d'ampleur, qui permettra de redécouvrir les talents variés de cet artiste trop modeste.

« Auguste Lançon, dessinateur, illustrateur et peintre », Musée de Nuits-Saint-Georges, 12 rue Camille Rodier, 21700 Nuits-Saint-Georges. 2 mai-31 octobre 2018.

* Voir « Auguste Lançon, un artiste non reconnu à sa juste valeur », *La Commune*, n° 68, 4e trimestre 2016, p. 28-31.

✉ PAUL LIBSKY



CULTURE

LA COMMUNE (SLAM)

✉ **MARYSE MARCHAND** (79 ans). Collecté par Michel Pinglaut lors de la soirée Courbet du 10 mars 2018, à Morre, près de Besançon

Quand ils chantaient

C'est la lutte finale

La fin n'était pas loin

Quand ils disaient

Groupons-nous

Et demain, le 18 mars

Le groupe est sur les barricades

Un groupe, un peuple

Le *Cri du peuple*

Ecrira Jules Vallès

Le *Réveil du Peuple*,

L'Affranchi

Mais qui se réveille ?

Les Parisiens

Près de la Butte Montmartre

Et ils crient « *Vive la Commune* »

La Commune :

C'est mettre en commun :

Notre travail, nos réflexions

Courbet offrirait ses baigneuses

Manet ses pavots et les champs de blé

Dalou *Le Triomphe de la République*

Jean Baptiste Clément *Le Temps des Cerises*

Eugène Pottier *L'Internationale*

Mettre en commun les mots

Les mots pour forger notre histoire

Fixer nos idées

Comme des transports

Pour aller vers d'autres rives

JE est un autre disait Rimbaud

De la musique encore et toujours

Répondait Verlaine

La vraie définition de la République,

Proclamait Victor Hugo

La voici : Moi, souverain de moi,

Voici qu'un peuple

Apprend à se mettre debout

Le cadavre est à terre

Mais l'idée est debout

Un printemps rouge

Un drapeau rouge

Une vierge rouge

Une fleur du mal rouge

Pas le spleen, mais le SLAM

Une flamme

Pour allumer d'autres réverbères

Vers d'autres soleils

HOMMAGE À GUSTAVE NADAUD

Si nous pouvons aujourd'hui affirmer que « *tout ça n'empêch' pas, Nicolas, qu'la Commune n'est pas morte* » et clamer haut et fort que doivent être « *debout les damnés de la terre* », c'est à Gustave Nadaud que nous le devons. Il faut lui en rendre d'autant plus hommage que Nadaud, homme de droite, se qualifiant lui-même de « *modéré, voire très modéré* », n'était pas du tout du même bord politique que Pottier. Il admirait le poète et cela était suffisant à ses yeux pour le soutenir.

L

a première rencontre de Nadaud et de Pottier se situe en 1848, dans une sorte de restaurant, ou plutôt de table d'hôte, située rue Basse-du-Rempart¹,

où se réunissaient les chansonniers populaires pour débiter leurs œuvres loin des regards jaloux de la police². Gustave Nadaud qui était l'un des convives de ces banquets fraternels rapporte à ce propos :

« Je vous laisse à penser ce qui se débita de chansons dans ce cénacle de la libre expression ; mais par-dessus toutes, j'en remarquais une... *La propagande des chansons*, chantée par un homme dont j'ignorais complètement l'existence et dont je demandais le nom.

« — Pottier, me fut-il répondu.

POTTIER TIRÉ DE L'OUBLI

« Je fus fort ému de la fierté, de la véhémence de ces couplets révolutionnaires et, sans être entraîné par la doctrine, je me passionnai pour le talent de cet homme qui se révélait soudainement. Je m'approchai de Pierre Dupont et lui demandai son avis. Voici sa réponse textuelle :

« — C'est un qui nous *dégote* tous les deux. »³

À son retour d'exil, Pottier est malade et miséreux. Ses poèmes restent toujours inconnus, hors d'un cercle très restreint de révolutionnaires et d'anciens bohèmes.

« C'est une circonstance bien imprévue et que Gustave Nadaud qualifie de « *providentielle* » qui contribua à sortir Pottier de l'ombre, tout en permettant à Nadaud de retrouver un collègue



qu'il cherchait depuis les agapes de la rue Basse-du-Rempart.

« En 1883, la *Lice chansonnière* qui vivait en bonne intelligence avec le *Caveau* et dont le président était Ernest Chebroux, eut l'idée de faire un concours de chansons. Trois cents postulants environ entrèrent en lice, c'est le cas de le dire. Pottier était du nombre. Il obtint la médaille d'argent décernée au premier prix pour sa chanson *Chacun vit de son métier* (22 août 1883). »⁴

Il fut invité au prochain banquet de la *Lice*.

« Il y vint en effet ; mais en quel état ! Vieux, à demi paralysé, et pauvre, pauvre ! [...] Nous nous demandâmes ce que nous pourrions faire pour le poète indigent. Chebroux proposa d'aller le voir. Il s'agissait de lui offrir le choix entre une liste de souscription (il faut bien dire le mot) et la publication de ses chansons. Oh ! Il n'hésita pas.

« — Qu'on publie mes œuvres, s'écria-t-il, et que je meure de faim !

« Va, cher poète, tu ne mourras pas de faim et tes œuvres seront publiées. »⁵

Chebroux qui avait un volume sous presse céda la priorité à Pottier.

« Le recueil parut sous le titre *Quel est le fou ?*, tiré de la chanson qui ouvre le volume et qui date de 1849. Nadaud tint à l'honneur d'en couvrir les frais d'édition. Il présenta en outre Pottier au public, dans une préface où il tançait amicalement les amis politiques du poète, qui avaient laissé le soin de le soutenir à un chansonnier de l'autre côté de la barricade, modéré et même se qualifiant de « très modéré ». »⁶

QUI EST GUSTAVE NADAUD ?

Gustave Nadaud (1820-1893) est né le 20 février 1820 à Roubaix, où il passe son enfance, dans une famille de négociants. Il part à Paris en 1834 pour étudier, revient à Roubaix, où il est comptable dans l'entreprise familiale, puis repart à Paris, où ses parents fondent en 1840 une mai-

son de commerce pour les articles de Roubaix.

Le commerce n'est toutefois pas sa vocation. Il compose des chansons et publie un premier recueil en 1849. « Son répertoire est composé de morceaux populaires, drôles, ironiques et engagés. Avec *Le roi boiteux*, il brosse une satire politique du Second Empire. [...] Preuve de son talent, il est un des seuls chansonniers de l'époque à écrire lui-même les textes et à les mettre en musique. »⁷ Il est membre du *Caveau* et de la célèbre goquette de la *Lice chansonnière*.

Il aura composé quelque trois cents morceaux.⁸

Il s'engagea comme infirmier lors de la guerre de 1870 et tira de cette activité des réflexions pleines d'informations et non dépourvues d'humour.⁹

Il finit sa vie toutefois dans la pauvreté et meurt à Paris le 28 avril 1893.

Georges Brassens et Guy Béart ont chanté plusieurs de ses chansons : *Carcassonne*, *Le Roi boiteux*, *Le mur de ma vie privée*, notamment.

■ GEORGES BEISSON

(1) Rue, aujourd'hui disparue, qui se trouvait dans le IX^e arrondissement. (2) Maurice Dommanget, *Eugène Pottier, Membre de la Commune et chantre de l'Internationale*, EDI, Paris, 1971, p. 37.

(3) *Quel est le fou ?*, préface de Gustave Nadaud, p. VI-VII. On trouvera le texte de *La propagande des chansons* dans *Eugène Pottier, ouvrier, poète, communard, auteur de l'Internationale*, Œuvres complètes, réunies et présentées par P. Brochon, François Maspero, Paris, 1966, p. 50. (4) Maurice Dommanget, *op. cit.*, p. 63. On trouvera le texte de *Chacun vit de son métier* dans les *Œuvres complètes*, p. 149-150. (5) *Quel est le fou ?...*, Préface de Gustave Nadaud, p. VI-VII. (6) Maurice Dommanget, *op. cit.*, p. 65.

La leçon porta : les anciens collègues de Pottier à la Commune éditérent en 1887 un nouveau recueil de ses œuvres intitulé *Chants révolutionnaires*, préfacé par Henri Rochefort. (7) Wikipédia, *Gustave Nadaud, auteur-compositeur-interprète*. (8) *Collection complète des chansons de Gustave Nadaud*, Heugel et Cie, Paris, 1871. (9) Gustave Nadaud, *Mes notes d'infirmier*, H. Plon, Paris, 1871.

LES ARTISTES COMMUNARDS DÉPORTÉS ET LA PRESSE EN NOUVELLE CALÉDONIE

Nous avons déjà étudié, dans les numéros 73 et 74 de la revue, deux artistes déportés communards en Nouvelle-Calédonie, mais ils furent plus nombreux, même si aujourd'hui ils sont tous quasiment inconnus. On n'a enregistré leur nom que par les témoignages écrits par d'autres communards, qui ont publié des récits de leur déportation après leur retour en France, ou par leur signature au bas de gravures, dans les journaux publiés en déportation. Comment expliquer cet anonymat ? Certes, la majorité de ces artistes n'avait pas encore « percé » mais surtout, comme le note Bernard Tillier, « *La déportation se doubla d'une tentative de liquidation des facultés artistiques des déportés.* »¹ Si Capellaro ou Lucien Henry résistèrent, d'autres sombrèrent, comme le note Louis Barron, déporté seulement en 1876, dans son récit *Sous le drapeau rouge* : « *Quelle navrante misère chez tous les déportés (...) la captivité a exercé sur tous une influence morbide. Ils ont le corps décharné, les joues creuses, le teint décoloré, les yeux clairs et teintés de jaune des anémisés. L'exil, les souffrances morales de six années, un régime alimentaire insuffisant, l'oisiveté souvent absolue, un climat qui boit la vie, ont miné les plus robustes tempéraments.* »² Malgré tout, certains résistèrent et, avec les moyens du bord, créèrent des bibelots, des objets en noix de coco, des pots à tabac, des coffrets en écailles, des terres cuites. Bien plus, des déportés commencèrent à pratiquer en amateurs le dessin et l'aquarelle pour échapper à un désœuvrement mortifère.

Un bon exemple fut la publication de journaux illustrés d'abord clandestins puis autorisés.



est essentiellement sur l'Île des Pins (où la plupart des artistes déportés furent affectés) que des journaux furent imprimés pendant deux ans et demi, de février 1877 à mai 1879. Ce fut une réelle prouesse technique réalisée par plusieurs communards, ouvriers de l'imprimerie, qui réussirent à monter une imprimerie capable de tirer des journaux à plusieurs centaines d'exemplaires, avec des gravures sur zinc de très bonne qualité. Les

deux principaux imprimeurs, Auguste Hocquart et Ernest Meslin, publièrent ainsi le *Premier album de l'Île des Pins*, le *Raseur*, les *Veillées*, le *Parisien hebdomadaire*, le *Parisien illustré*, le *Courrier illustré de la Nouvelle Calédonie*. Tous ces journaux avaient un directeur, des journalistes tenant des chroniques, donnant des informations et plusieurs dessinateurs et graveurs. Les auteurs des illustrations furent pour la plupart des amateurs : Joseph Loth était dépolisseur de métaux, Jules Patey peintre en lettres, etc. Le seul artiste connu³ était



Un théâtre à l'Île des Pins
(Album de l'Île des Pins, n°11, paru le 14 septembre 1878)
Musée d'art et d'histoire – Saint-Denis. Cliché : Sdc

Julien Hippolyte Devicque, né en 1821, élève de François Dubois et peintre lithographe, qui exposa ses œuvres aux salons de 1859 à 1866. On lui doit la série *Dix vues de la Vallée du Lac de Joux* (canton de Vaud en Suisse) (1852), de grandes vues panoramiques à vol d'oiseau et des représentations topographiques de Paris et de la région parisienne. Sergent-major sous la Commune, il fut condamné à la déportation en enceinte fortifiée. Ses techniques ont, selon Bertrand Tillier, servi de prototype aux dessins des autres déportés : Joseph Loth, Jules Patey, Edouard Massard. En effet, tous dessinèrent eux aussi des vues

panoramiques, mais en même temps d'une très grande minutie et précision. Il y a chez ces autodidactes quelque chose se situant entre le douanier Rousseau, l'art kanak et les peintres naïfs, tant par la technique que par les thèmes traités (exotisme d'une végétation prolifique et étrange pour ces habitants de Paris, existence de la communauté kanak, source de sentiments ambigus) : ils se retrouvent dans la situation d'un Robinson Crusoe inventoriant un monde nouveau. D'autres, au contraire, gardent leur gouaille parisienne et l'esprit satirique dans un style humoristique souvent proche de l'humour noir (cf. Paul Geoffroy plus loin). On ne sait pas ce que devinrent ces illustrateurs après l'amnistie, mais aucun, apparemment, ne poursuivit une carrière artistique.

Quel jugement peut-on porter sur ces journaux ? On peut relever des avis contradictoires, qui laissent perplexe : Joannes Caton, déporté aussi en Nouvelle-Calédonie pour sa participation à la Commune de Saint-Etienne, porte un jugement très sévère sur cette presse, après avoir critiqué l'expérience de la création d'un théâtre par d'autres communards : « *Même absence de convictions, de but sérieux et utile dans les divers journaux qui, depuis un an, se succèdent (...)* Les fruits secs, et

Jules Patey, *Île des Pins. Case royale et forteresse à Gadji*
(lithographie, 1877) Musée d'art et d'histoire – Saint-Denis. Cliché : Sdc



autres personnages qui les rédigent, montrent un oubli complet des conditions de notre position et semblent ignorer d'une façon absolue qu'ils ont été condamnés pour avoir soutenu des idées révolutionnaires. Ces journaux sont si peu subversifs que l'administration les ignore et que la déportation les dédaigne. Ils s'impriment à 200 exemplaires qui ne se vendent guère. Il est vrai que leur prix d'achat, 40 et 50 centimes, est excessif pour quatre pages de prose insignifiante »⁴.

Appréciation excessive, selon nous, et ne partant pas du contexte réel, car certains journaux ont été censurés ou suspendus et ont dû s'interrompre⁵ ; d'autres ont publié des hommages à Blanqui et à Victor Hugo et, si on se reporte au texte de Louis

Barron cité plus haut, on peut penser que ces journaux ont joué un rôle positif et ont apporté un réconfort chez des hommes démoralisés et profondément atteints dans leur énergie vitale (cf. le nombre de suicides, qu'illustre la gravure *Impatient va !!*). Par rapport à l'accueil de cette presse, Georges Pisier écrit « que les condamnés s'arrachaient les 200 ou 300 exemplaires » qui paraissaient⁶. S'ils ne se vendaient guère, comment expliquer qu'ils ont pu tenir deux ans et demi et qui peut-on croire ?

Il n'en reste pas moins que ce fut, dans des conditions matérielles très hostiles, une expérience unique d'expression artistique par des hommes qui n'étaient pas, sauf exception, des artistes professionnels.

■ PAUL LIBSKY

Références : Outre les ouvrages déjà cités, on a utilisé le blog de Georges Coquilhat, *Ma Nouvelle-Calédonie*, qui fourmille de renseignements. Il utilise sa thèse de troisième cycle présentée en 1984 : *La presse en Nouvelle-Calédonie au XIXe siècle*, Nouméa, Société d'études historiques de la Nouvelle Calédonie.

(1) Bertrand Tillier, *La Commune de Paris, révolution sans images ?*, Champ Vallon, 2004. Son ouvrage est le plus complet sur les artistes et la Commune, et m'a fourni de nombreux renseignements. (2) Louis Barron, *Sous le drapeau rouge*, Albert Savine éd., 1889. (3) On pourrait aussi citer Alphonse Lemaître, artiste peintre médaillé à des expositions parisiennes qui fournit des illustrations au *Courrier illustré* et à *La Revue illustrée*. (4) Joannes Caton, *Journal d'un déporté de la Commune à l'Île des Pins*, éditions France-Empire, 1986, p.434. (5) *L'Avenir de la Nouvelle Calédonie*, qui se présentait comme « un journal qui déride la population », ayant pris le parti des indigènes insurgés, vit son autorisation de paraître révoquée par arrêté du 1^{er} avril 1879. *Le Raseur*, pour s'être moqué du gouverneur, est suspendu ; le dessinateur Paul Geofroy fait un dessin humoristique représentant un communard attrapé comme un poisson par une ligne par le fond du pantalon et suspendu en l'air, avec ce titre : *suspendu !* (6) Georges Pisier, « Les déportés de la Commune à l'île des Pins, Nouvelle-Calédonie, 1872-1880 », *Journal de la Société des Océanistes*, n°31, tome 27, 1971.



Impatient va !!, détail
(Album de l'Île des Pins, n° 44, paru le 7 mai 1879)
Musée d'art et d'histoire – Saint-Denis. Cliché : Sdc

« DÉCOUVERTE » : UNE NOUVELLE RUBRIQUE

Nombreux sont nos fidèles lecteurs qui ont un jour eu la surprise de découvrir un document de (ou sur) la Commune de Paris, lors de leurs fouilles dans une brocante ou dans un grenier. Les documents de ce type ne manquent finalement pas, sans doute parce qu'ils furent longtemps cachés, puis oubliés ou égarés. Ces découvertes sont toujours un moment de jubilation, que l'on a immédiatement envie de faire partager. Elles peuvent également éclairer d'un jour nouveau ou compléter le travail des historiens. Cette nouvelle rubrique est ouverte à tous ceux qui ont envie de faire partager un de leurs « petits trésors ».

Nous débutons cette série par un billet d'entrée pour un *Grand Festival* qui s'est tenu le 21 mai 1871, sur la place de la Concorde.

Le 21 mai 1871, toutes les musiques de la Garde nationale étaient réunies pour un « Grand Festival » sur la place de la Concorde et aux Tuileries, en faveur des veuves, des orphelins et des gardes nationaux blessés. « Une immense foule y assistait dans une atmosphère de fête. 1500 musiciens y déchainent les

applaudissements ». Ce fut le dernier concert, le jour même où les versaillais commençaient à faire leur entrée dans Paris... Les prix des places étaient généralement compris entre 2 et 5 francs. Ce billet, affichant un prix de 1 franc, paraît particulièrement bon marché.

Document en possession de Patrick Fonteneau, Saint-Pierre-des-Corps (37)



GUSTAVE LEFRANÇAIS UNE NOUVELLE ÉDITION

Condamné à mort par contumace en 1872, Gustave Lefrançais publie en Suisse, dès 1871, *Étude sur le mouvement communaliste*. Ce livre vient d'être réédité avec une préface de Jacques Rougerie¹. L'*Étude* est complétée par différents textes, des « pièces justificatives », dont une analyse de la journée du 31 octobre 1870 et un texte court, *La Commune et la Révolution*, où Lefrançais définit ce qu'il entend par communalisme. Il a 45 ans lors de la Commune, il a été élu le 26 mars 1871 par le IV^e arrondissement et Rougerie rappelle qu'« il fait partie de la « minorité » de l'assemblée communale, socialiste et surtout opposée à la création d'un Comité de Salut public autoritaire et suranné. Il est l'un des rares membres de la Commune qu'on trouve sur les barricades pendant la Semaine sanglante. »

Dans son ouvrage, Lefrançais analyse l'évolution du contexte politique et social de la fin du Second Empire, de « La réouverture des réunions publiques (juin 1868), à la révolution du 18 mars 1871 » jusqu'à la « chute de la Commune » suivie de « Vengeances et représailles. » Il étudie avec minutie les 72 jours où la Commune a inventé une nouvelle forme de gestion politique et sociale, seule face à Versailles et à l'occupant étranger. Il analyse les enjeux, les forces en

présence et les faiblesses de la Commune, les mesures prises et les antagonismes existant entre le Comité central de la garde nationale, la Commune élue, puis le Comité de Salut public constitué début mai 1871. La tâche est immense puisqu'il s'agit pour lui de restituer « aux individus et aux groupes communaux le droit de



régler directement leurs intérêts politiques et sociaux. » Il critique certaines décisions prises, qu'il qualifie de « fautes » ou d'« erreurs » ; il en approuve d'autres pleinement, dont celles relevant de la commission du Travail et de l'Échange ainsi que de la commission de l'Enseignement. Mais sa conclusion sur l'action globale de la Commune est très nette : « trop gouvernementale pour être réellement révolution-

naire ; trop révolutionnaire, par son origine, aux yeux des partisans de la légalité, pour être acceptée par ceux-ci comme un gouvernement réel, telle était l'impasse où la Commune se trouvait engagée et dont elle ne pouvait sortir qu'en revenant promptement à l'observation des principes anti-autoritaires sur lesquels doit s'élever toute véritable démocratie ! »

En 1896, Lefrançais n'a pas changé d'avis, ainsi qu'en témoigne le court texte transmis à la *Revue Blanche* pour son *Enquête sur la Commune de Paris*² : « Les 25 années qui se sont écoulées depuis n'ont fait que me convaincre de plus en plus que (la) minorité avait raison et que le prolétariat n'arrivera à s'émanciper réellement qu'à la condition de se débarrasser de la République, dernière forme, et non la moins malfaisante, des gouvernements autoritaires. » Dans son *Étude* de 1871, il qualifiait déjà le suffrage universel de « leurre » et de « moyen plus ou moins commode de faire sanctionner, comme émanant de la souveraineté collective, des institutions ou des choix de personnes [...] par des groupes particuliers et pour leurs seuls intérêts. »

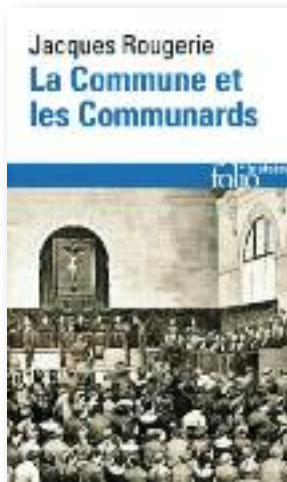
Dans sa préface de 2018, Rougerie s'interroge : « Où situer Lefrançais, ce modéré apparent, radical assurément par devoir, dans la nébuleuse de ceux qui se réclament de la Commune, tentant de lui donner place et sens ? » Radical certainement puisque, selon Rougerie, Lefrançais « croit pouvoir

tirer de l'événement cette leçon décisive : l'abolition de toute autorité extérieure au peuple, d'un quelconque gouvernement (...), est le préalable indispensable à la vraie révolution sociale, l'instauration de la République démocratique et sociale universelle ». Avec Gustave Lefrançais et son *Étude sur le mouvement communaliste*, Jacques Rougerie a pu poursuivre sa réflexion personnelle sur l'événement Commune, qu'il a engagée depuis les années 1960.

- (1) Gustave Lefrançais, *Étude sur le mouvement communaliste à Paris, en 1871* suivi de *La Commune et la Révolution (1874)*, Editions Klincksieck, Paris, 2018.
 (2) La Revue Blanche. 1871, *Enquête sur la Commune de Paris, 1897*, rééd. Les Éditions de l'Amateur, Paris, 2011.

JACQUES ROUGERIE RÉÉDITÉ

En rééditant *Paris insurgé. La Commune de 1871*, paru en 1995, et *Procès des Communards*, paru en 1978, et en les regroupant dans un même ouvrage, Gallimard présente, pour le prix d'un livre de poche, une synthèse des publications de Jacques Rougerie, en quelque sorte ses mini-œuvres complètes. Cela veut dire qu'il doit impérativement prendre place dans la bibliothèque de quiconque s'intéresse à l'histoire de la Commune de Paris de 1871. Cela veut dire aussi qu'il suffit de l'avoir pour cerner l'apport



historique de Rougerie et l'essentiel de sa pensée.

La deuxième partie, *Le procès des Communards*, est incontestablement la plus intéressante. Rougerie y fait véritablement œuvre d'historien. Il exploite notamment le *Rapport d'ensemble de M. le Général Appert sur les opérations de la Justice militaire relatives à l'insurrection de 1871*, présenté à l'Assemblée nationale le 20 juillet 1875, de même que les propos du commandant Gaveau, accusateur public au banc du gouvernement au 3^e Conseil de guerre. Il exploite surtout les archives des conseils de guerre conservées aux Archives historiques de la Guerre, à Vincennes (cf. p. 119-122).

Il restitue ainsi les procès des rares responsables de la Commune restés en France, mais aussi ceux des

fédérés et des combattants les plus modestes, permettant de répondre à la question « *Qui étaient les Communards ?* » avec précision.

Dans la première partie, *Paris insurgé. La Commune de 1871*, Rougerie décrit les événements de la Commune chronologiquement et sans sympathie particulière, en tout cas sans concession. Il montre que le 18 mars n'est pas une révolution organisée, mais une suite de ripostes spontanées. « *La Commune n'a duré que soixante-douze jours. On ne saurait raisonnablement parler de son "œuvre". Elle put tout au plus formuler quelques projets.* » (p. 31) Le nombre des indifférents croissait « *du fait de la médiocrité des réalisations de la Commune.* » (p. 61) Les vrais communards n'étaient qu'une minorité. Elle fut décimée pendant la Semaine sanglante qui fit au moins 20 000 morts et conduisit officiellement à 43 522 arrestations.

Jacques Rougerie veut rétablir la balance entre ceux qui pensent que les communards furent des assassins, des voleurs, des incendiaires et des ivrognes, et ceux pour qui la Commune annonçait une société nouvelle, une véritable République sociale. Pour lui, la Commune est moins aurore que crépuscule : elle est la dernière révolution du XIX^e siècle.

GEORGES BEISSON

Jacques Rougerie, *La Commune et les Communards*, Folio-Histoire Gallimard, Paris, 2018.

La Commune

DANS CE NUMÉRO

Édito : 1871, un peuple en révolution . 02
Programme de la Fête de la Commune 2018 . 03

Histoire

Pascal et Paschal, destins croisés . 04
La Marmite, une société civile d'alimentation . 08

Notre association

Notre assemblée générale . 12
L'année Braquehais à Dieppe . 13
Hommage à Jules Joffrin . 14
Comité Pays de la Loire . 15
La montée au Mur 2018 . 16
Des nouvelles du Berry . 18
Au cimetière Montparnasse . 19
Doubs : La Commune en chansons . 19
Banquet communard à Bruxelles . 20
Marseille : assemblée générale . 21

Actualité

Exposition à la Mairie du XI^e . 22
Jeff Koons collectionne Courbet . 23
Hommage de la Libre Pensée en Vendée . 25
La Commune vit encore : Photos . 25
Auguste Lançon, enfin une exposition ! . 27

Culture

Slam : La Commune . 27
Hommage à Gustave Nadaud . 28
Les journaux des communards déportés . 30

Découverte

Une nouvelle rubrique . 33

Lectures

Gustave Lefrançais, une nouvelle édition . 34
Jacques Rougerie réédité . 35

LISTE DES SIGNATAIRES DE L'APPEL À LA MONTÉE AU MUR 2018

ACER
ANPI PARIS
APEIS PARIS
ARAC
ASSOCIATION ACTION
ASSOCIATION LOUISE MICHEL
ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE
CER DES CHEMINOTS DE PARIS EST
CERCLE COMMUNISTE DE RÉGION PARISIENNE
CGT FÉDÉRATION DES CHEMINOTS
CGT INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE P.T.T.
CGT CHEMINOTS ARDENNAIS
CGT FAPT
CGT FAPT-POSTAUX DE PARIS
CGT FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE
CGT FÉDÉRATION NATIONALE PIT BUREAU GARES AMBULANTS
CGT FLFAC
CGT INFO'COM
CGT INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE
CGT INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE DU LIVRE
CGT SECTEUR FÉDÉRAL DES CHEMINOTS RÉGION PARIS EST
CGT SGL-SYND. DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE
CGT SYNDICAT RETRAITE RENAULT BOULOGNE RUELL
CGT UL PARIS 02^e
CGT UL PARIS 08^e
CGT UL PARIS 09^e
CGT UL PARIS 10^e
CGT UL PARIS 13^e
CGT UL PARIS 19^e
CGT UL PARIS 20^e
CGT/FORCE OUVRIÈRE UD DE PARIS
COMPAGNIE JOLIE MÔME
CNT
COMITÉ GÉNÉRATION-S-PARIS 11^e
COMITÉ GÉNÉRATION-S-PARIS 20^e
COMITÉ LÉO LAGRANGE DE PARIS
COMITÉ VALMY
CUBA COOPÉRATION FRANCE
FÉDÉRATION ANARCHISTE-GROUPE COMMUNE DE PARIS
FÉDÉRATION ANARCHISTE-GROUPE NO NAME
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS LAÏQUES DE ROUBAIX
FSU
INSTITUT DE RECHERCHE DE LA FSU
LA CHORALE POPULAIRE
LA COMMUNE LIBRE DE MONTMARTRE
LE TEMPS DES CERISES SCOP
LES AMIS DE L'USTINE
LES GARBALDIENS
LES VERTS PARIS
LIBERTÉS ET PARTAGE
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME-FÉDÉRATION DE PARIS
LSR 92
LUTTE OUVRIÈRE
MRAP
NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE
NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE-PARIS 20^e
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS-FÉDÉRATION DE PARIS
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS-FÉDÉRATION DE SEINE ST DENIS
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS-PARIS 11^e
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS-PARIS 20^e
PARTI DE GAUCHE PARIS
PARTI SOCIALISTE-FÉDÉRATION DE PARIS
PARTI SOCIALISTE PARIS 11^e-SECTION LÉON BLUM
PARTI SOCIALISTE PARIS 20^e-SECTION COMMUNE DE PARIS
RASSEMBLEMENT DES CERCLES COMMUNISTES
RÉPUBLIQUE ET SOCIALISME
RÉSISTANCE SOCIALE
ROUGES VIFS
SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE
SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES CGT
UFAL NATIONALE

Directrice de la publication : Claudine Rey.

Ont participé à ce numéro : Jean Annequin, Jef Baeck, Rémy Barbier, Nelly Bault, Françoise Bazire, Georges Beisson, Christine Counard, Comité Berry, Eugénie Dubreuil, Jean-Philippe Faille, Patrick Fonteneau, Marc Lagana, Yannick Lageat, Éric Lebouteiller, Paul Lidsky, Maryse Marchand, Christian Pellicani, Sylvie Pepino, Michel Pinglaut, Michel Puzelat, Joël Ragonneau, Aline Raimbault, Jean Regourd, Patrick Simon.

Coordination : Michèle Camus, Michel Puzelat · **Graphisme et iconographie :** Alain Frappier **Impression :** Imprimerie Maugein · **ISSN :** 1142 4524

Le prochain bulletin (76) paraîtra fin novembre 2018. Faire parvenir vos articles avant le 30 septembre 2018.

 LES AMIS ET AMIS DE LA
Commune de Paris 1871

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91
courriel : amis@commune1871.org | site internet : commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h · Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)